REVALORISATION DE L'INDICE DE 0.6% JUILLET 2016 ET 0.6% FÉVRIER 2017, ENFIN LE DÉGEL !!!!

UNSA Territoriaux 86
Union Nationale des Syndicats Autonomes des Territoriaux de la Vienne
www.unsater86.com

Date de mise en ligne : lundi 21 mars 2016

Bonjour à tous,

Au vu de la négociation du 17 mars dernier sur le dégel du point d'indice ; on a accordé au fonctionnaire une augmentation au 1er Juillet de 0.6% et la deuxième au 1er février 2017 de 0.6%.

En cliquant **ICI**, vous pourrez calculer l'augmentation brute de votre traitement.

Bien que très limité avec ces 1.2%, le gouvernement réintroduit l'injustice avec une grande augmentation en volume pour les mieux rémunérés et des miettes pour le bas de l'échelle.

Cela reste insuffisant, c'est pourquoi nous resterons vigilant et attentif aux prochaines concertations, notamment autour du PPCR.

Comme vous devez le savoir, l'Unsa FP n'appelle pas à la mobilisation du 22 mars prochain, cependant la fédération Unsa Territoriaux s'est opposée au retrait du préavis de grève (sans gain de cause, malheureusement).

Vous trouverez ci-dessous la circulaire de l'UNSA Fonction Publique.

Bonne lecture.
Fernando DOMINGO

L'essentiel :

La négociation salariale a permis d'aboutir, enfin, au dégel du point d'indice. Nous avons obtenu une hausse de 1,2% appliquée en 2 fois, 0,6% au 1er juillet 2016 et 0,6% au 1er février 2017.
Le Conseil National de l'UNSA-FP a décidé de lever le préavis de grève déposée pour le 22 mars.

L'UNSA-FP revendique depuis 2010 la fin du gel du point d'indice. L'UNSA-FP avait exigé que le protocole PPCR intègre un rendez-vous salarial annuel et une négociation triennale.

Le premier rendez-vous salarial a eu lieu le jeudi 17 mars. Après une matinée de discussion et de négociation, le point d'indice augmentera de 1,2% en deux fois (la première proposition de la ministre était de 1% en 2 fois au 1er novembre 2016 et au 1er mars 2017).

Depuis plusieurs semaines, l'UNSA-FP a argumenté et a agi pour obtenir une hausse significative du point d'indice qui tienne compte de l'inflation actuelle et des hausses de cotisation retraite. Le pouvoir d'achat des agents va enfin

Copyright © UNSA Territoriaux 86

pouvoir progresser.

Le Conseil national de l'UNSA-FP a voté la levée du préavis de grève déposé pour le 22 mars.

Le dégel du point d'indice permet un retour à une situation normale avec des négociations salariales régulières, permet aussi d'améliorer le calcul des pensions au moment du départ en retraite en tenant compte de la nouvelle valeur du point d'indice, conforte le protocole PPCR et les nouvelles grilles.

Copyright © UNSA Territoriaux 86